

ABONNEMENT.

SAUMUR :

Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,

Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,

A L'AGENCE HAVAS,
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

23 Décembre 1881.

Chronique générale.

Au conseil des ministres, on s'est occupé
de la situation faite à M. Roustan par l'ac-
quittement de M. Henri Rochefort. La dis-
cussion a été très-vive. M. Gambetta et quel-
ques ministres se sont prononcés pour le
maintien de M. Roustan à Tunis; plusieurs
membres du cabinet ont émis une opinion
contraire, et leur opposition a mis fort en
colère l'irascible président du conseil.

On s'est séparé sans avoir pris de déci-
sion, mais le langage de certains journaux
payés pour être bien informés nous donne à
croire que M. Gambetta ne se laissera pas
émouvoir par les résistances qu'il a rencon-
trées au sein de son cabinet.

Le Temps annonce que le gouvernement
incline à replacer purement et simplement
M. Roustan dans le poste qu'il dirigeait.

La Paix dit: « Nous croyons savoir que
M. Roustan sera maintenu au poste qu'il
occupe à Tunis ».

L'officiuse Agence Havas s'est fait adres-
ser de Tunis (via quai d'Orsay) une dépêche
où il est question de la joie unanime de
la colonie française à la nouvelle du main-
tien de M. Roustan.

Devant la cour d'assises de la Seine, M.
le procureur général Dauphin a pris l'enga-
gement de poursuivre le ministre résident
de France à Tunis dans le cas où M. Henri
Rochefort serait acquitté; mais M. Gam-
betta, qui s'est senti atteint par le verdict du
jury, prétend braver les arrêts de la justice
et tenir pour nulle et non avenue la condam-
nation prononcée par des juges indépen-
dants, moins contre M. Roustan lui-même
que contre le gouvernement de la Républi-
que.

Les reporters de la presse officieuse nous

font savoir que si nos « grands » ministres
n'ont encore rien fait, ils méditent de
« grands » projets pour la prochaine ren-
trée des Chambres.

Le ministre de l'intérieur élabore un pro-
jet de loi tendant à supprimer l'impôt des
prestations en nature.

Le ministre du commerce prépare pour
les écoles des arts et métiers de nouveaux
règlements, qui ont surtout pour but de ré-
primer l'esprit d'indiscipline trop souvent
signalé dans ces écoles, notamment à celle
d'Angers.

M. Paul Bert se dispose à faire plus
« grand » encore que ses collègues.

Il a résolu, dit-on, la création de trente
collèges de filles et rédigé un projet dif-
férent sur plusieurs points de celui de M.
Ferry, concernant les écoles secondaires li-
bres.

Ce n'est pas tout; ce grand réformateur
va soumettre au conseil supérieur un projet
modifiant radicalement l'enseignement reli-
gieux dans les lycées.

Enfin, le correspondant de l'Indépendance
belge donne l'aperçu du projet de loi que M.
Cazot se propose de présenter à l'ouverture
de la session de 1882, pour la réforme de la
magistrature :

« La première partie est relative aux ju-
ges de paix dont il étend la compétence dans
de très-larges proportions et dont il améliore
sensiblement la situation pécuniaire.

« Il supprime les tribunaux d'arrondis-
sement et institue dans chaque chef-lieu de
département un tribunal unique, dit de dé-
partement, qui aura une délégation perma-
nente dans les arrondissements dont l'im-
portance l'exigera.

« Certains délits correctionnels étant, aux
termes du projet, déferés aux juges de paix,
et certains autres au jury, le chiffre des af-
faires correctionnelles que les tribunaux de
première instance auront à juger se trouvera
sensiblement réduit.

« Comme conséquence de ces réformes,
le nombre des magistrats de tribunaux
d'appel subira des réductions considérables.

« Pour toutes ces réductions de person-

nel, ainsi que celles qui vont être la consé-
quence de la suppression des tribunaux
d'arrondissement, le projet du gouverne-
ment donne carte blanche au garde des
sceaux qui choisira les membres de la nou-
velle judicature parmi les magistrats actuels
qui lui inspireront le plus de confiance.

« Les magistrats évincés par suppression
d'emploi recevront une pension de retraite;
mais il ne sera pas touché au principe de
l'inamovibilité, en ce sens que tous les ma-
gistrats réinstallés ne pourront être révo-
qués ni déplacés selon le bon plaisir du gou-
vernement. C'est sur cette question du main-
tien de l'inamovibilité que le débat le plus
vif portera, selon toute vraisemblance, et je
crois savoir que le gouvernement est résolu
à ne faire sur ce point aucune concession. »

Tel est le sommaire des réformes annon-
cées. On les discutera quand on les connaî-
tra mieux.

Nous lisons dans la Vérité :

« Un journal assure que M. Gambetta, en
sa qualité de député de la Seine, se propo-
serait d'assister aux réunions préparatoires
qui vont être tenues en vue des élections sé-
natoriales.

« Si la nouvelle est vraie, comptons sur
une prochaine réédition du scandale de la
rue Saint-Blaise.

« M. Gambetta, qui n'aime pas la contra-
diction, ne peut aller dans une réunion
électorale, l'expérience en est faite depuis
longtemps, que pour l'opprimer ou l'insul-
ter. Comme personne n'est plus disposé à
subir son joug, la conséquence se dégage
toute seule.

« Il faut avouer que la situation sera pi-
quante pour un chef de gouvernement. On
imaginerait difficilement une idée plus ab-
surde. Il est vrai qu'on ne prête qu'aux
riches. »

Gare les « gueulards » et les « esclaves
iyres »! Mais nous doutons que M. Gambetta
se fourvoie désormais sous quelque hangar
de Charonne. Opportuniste échaudé craint
l'eau froide.

On rapporte que 2,000 demandes de pro-
motion dans l'ordre de la Légion-d'Honneur
sont déjà parvenues dans les différents mi-
nistères, à l'occasion du 1^{er} janvier, et que
les ministres, en présence de la dispropor-
tion qui existe entre le nombre des deman-
des et celui des croix mises à leur disposi-
tion, se trouvent fort embarrassés.

Le National nous raconte que certain
ministère réclame 200 croix, tandis que la
Grande-Chancellerie de la Légion-d'Hon-
neur ne peut lui en accorder que 25.

LE DUC D'AUMAË ET LE Soleil.

Le Figaro, par la plume de Saint-Genest,
a demandé pourquoi M. Gambetta n'a pas
appelé au Conseil supérieur de la guerre
le duc d'Aumale, comme le maréchal Can-
robert et M. le général de Miribel.

M. Edouard Hervé a répondu, dans le
Soleil, et sa réponse a été fort remarquée :

« Notre confrère, dit-il, ne se pose pas
la question de savoir si M. le duc d'Aumale
accepterait cette situation, dans le cas où
elle lui serait offerte. Nous espérons, quant
à nous, qu'il la refuserait.

« Nous savons que M. le duc d'Aumale,
à l'avènement de M. Grévy, a eu le tort de
ne pas donner sa démission des fonctions
de commandant d'un corps d'armée. Ce fut
une faute politique, mais une faute infini-
ment moins grave que celle qui consisterait
à entrer aujourd'hui dans le nouveau Con-
seil supérieur de la guerre. On dira qu'un
militaire peut servir son pays, sous tous
les gouvernements. Cela peut être vrai
quand il s'agit d'un service actif, et surtout
d'un service en temps de guerre. Cela n'est
pas vrai quand il s'agit d'un service dans
les bureaux, dans les commissions consul-
tatives, dans les comités dirigeants. On
dira que M. le maréchal Canrobert et M.
le général de Miribel ne se sont pas com-
promis en entrant dans le nouveau Conseil
supérieur de la guerre et que M. le duc
d'Aumale ne se compromettrait pas davan-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA TIRELIRE DE MONSIEUR JEAN

(CONTE DE NOËL)

VII

Comment la tirelire avait fini par se vider

On était arrivé à une veille nouvelle de la Nati-
vité. M. Jean contemplait orgueilleusement son
filleul essayant ses premiers pas, et il souriait de
bon cœur; mais cette année écoulée semblait avoir
beaucoup pesé sur le vieillard. Il se courbait de-
vantage, sa marche devenait presque pénible, son
aspect souffreteux.

— Ne vous tourmentez pas, répondait-il à M^{me}
Bertier, inquiète de ce changement. Vous avez assez
à faire de vous occuper de notre petit Noël; car,
ajoutait l'excellent homme, n'oubliez point que, sur
la question du nom, je tiens le parti de dame
Véronique, c'est de toute justice. Je l'ai assez con-
trariée en n'appuyant pas son premier projet!

— Vous savez quelles raisons m'ont empêché
d'y consentir. Hélas! je crains bien de ne m'être at-
taché qu'à des illusions.

— Non, non, espérez encore. Quant à moi, j'ai
grand espoir. Allons! je vais vous souhaiter une
bonne nuit, car mes chefs m'ont confié un travail
important, et je n'ai pas de trop de toute ma soirée
pour le mener à bien.

Sur cette excuse, M. Jean prit congé d'un air
très-naturel; mais il n'avait pas achevé de répus-
ser la porte derrière lui que, déjà, son visage té-
moignait d'une vive souffrance.

— Il était temps... se disait-il. Maudite fièvre!
un peu plus je tombais terrassé, et quelle frayeur
pour cette pauvre femme!

Le vieillard regagna sa chambre, mais à peine
eut-il la force de se mettre au lit.

— Bah! bah! murmurait-il, un peu de courage,
l'accès se terminera comme les autres.

.....

— Enfin, enfin vous me reconnaissez! dit une
voix douce au moment où, sortant d'un lourd
sommeil, M. Jean cherchait à rassembler ses idées.

— Étrange question! Pourquoi ne vous recon-
naîtrais-je pas? Vous êtes M^{me} Bertier...

— Chut! Il ne faut pas encore vous fatiguer à
parler, vous venez d'avoir un violent accès de
fièvre...

— Je crois bien, un accès qui a duré vingt
jours! continua une voix plus rude, celle de dame
Véronique.

— Vingt jours! j'ai été malade pendant vingt
jours!

— Chut! chut! reprit la jeune femme en arrêtant
le bavardage de la concierge. Qu'importe la mala-
die passée, vous voilà remis, cela suffit.

— Expliquez-moi...

— Je ne puis rien expliquer avant que le doc-
teur m'y ait autorisée. Tranquillisez-vous, l'attente
ne sera pas longue. D'ailleurs, si vous vous obsti-
niez à m'interroger, je serais, à mon grand regret,
obligée de vous laisser seul.

Force fut bien au vieillard de garder le silence,
mais son esprit surexcité se lança immédiatement
dans un vaste champ de suppositions.

Tout ce qui l'entourait y aidait. La chambre,
quoique très-propre et rangée, offrait cet aspect
particulier succédant au désordre causé par une
maladie grave. Sur la table, quantité de petites
fioles prouvaient la lutte acharnée soutenue contre
un mal tenace; du linge était empilé sur une
chaise; un bol accompagnait la veilleuse dont la
petite lueur tremblotait encore; une bouilloire
bruisait sur le poêle échauffé; mais, surtout, le
visage pâle, fatigué de M^{me} Bertier, témoignait des
nuits sans sommeil, des angoisses supportées.

— J'ai donc été réellement en danger? se disait
M. Jean.

Un autre ordre d'idées s'empara bientôt de lui.
— Je n'avais plus d'argent: qui donc aura suffi

à tant de dépenses?

Fort heureusement, le vieillard fut empêché de
s'appesantir sur ces craintes, car le docteur, petit
homme grave et solennel, venait d'entrer. D'une
voix aussi composée que sa physionomie, il dé-
clara la convalescence franchement commencée et
ajouta qu'il ne prévoyait pas être obligé à de
nouvelles visites.

— Maintenant je puis parler, dit M. Jean, après
que le docteur se fut retiré.

— Oui, acquiesça M^{me} Bertier, cependant soyez
prudent.

— Tranquillisez-vous, je n'éprouve nulle envie
de garder le lit longtemps encore. Mais, pour que
ma convalescence s'affirme, j'ai besoin d'être
instruit du passé. Répondez-moi donc franchement.
Cette maladie a été très-coûteuse?

M^{me} Bertier se troubla.

— Je vous en prie, dit-elle, laissez ce sujet. Il
importe peu.

— Il importe peu! Je ne suis pas de votre avis,
j'ai les dettes en horreur.

— Aucune dette n'a été contractée.

— Comment eussiez-vous pu faire? J'avais...
placé... mes petites économies.

M^{me} Bertier se pencha vers le lit, saisit les mains
de M. Jean et, le regard animé, la voix tremblante :

— Vous aviez placé vos économies, répéta-t-elle.
Certes, je ne blâmerai pas ce placement, puisqu'il

tage en y entrant avec eux. Cela peut être vrai de M. le maréchal Canrobert et de M. le général de Miribel : cela ne serait pas vrai de M. le duc d'Aumale.

» Certaines situations impliquent certaines responsabilités : en entrant dans le nouveau Conseil supérieur, en pleine paix, en l'absence d'un grand péril national qui lui imposerait ce devoir, M. le duc d'Aumale ferait, sans le vouloir sans doute, mais ferait assurément un acte politique dont nous croyons qu'il doit s'abstenir.

» Il se peut que cette appréciation ne soit pas celle de l'entourage de M. le duc d'Aumale : plus elle risque de ne pas trouver d'interprètes à Chantilly, plus il était nécessaire qu'elle en trouvât dans la presse sympathique, mais indépendante.

» On se trompe si l'on croit que la présence de M. le duc d'Aumale dans le Conseil supérieur lui ferait obtenir des républicains, en cas de guerre, ce qu'il a toujours si ardemment souhaité, le droit de défendre son pays les armes à la main. Qu'il ne se fasse pas d'illusions sur ce point. Les hommes qui nous gouvernent le craignent trop pour lui donner l'occasion de se distinguer. Ils enverront au feu tous les officiers-généraux, depuis le plus vieux maréchal de France jusqu'au plus jeune général de brigade, avant de l'y envoyer.

» La nation seule, et non pas le gouvernement, la nation, en un jour de péril suprême, en face de la frontière envahie ou menacée, pourra songer à lui. M. le duc d'Aumale s'est réservé à l'heure où il aurait peut-être fallu se compromettre. Qu'il ne se compromette pas à l'heure où plus que jamais il convient de se réserver. »

L'administration municipale de Paris se prépare à exécuter d'importants travaux dans les théâtres municipaux, la Gaîté, le théâtre des Nations et le Châtelet.

Les travaux relatifs au théâtre du Châtelet ont pour objet : 1° de créer pour le public, sur le quai et sur l'avenue Victoria, deux nouveaux escaliers dont l'accès serait également possible, en cas de sinistre, aux artistes se trouvant dans le foyer actuel ou dans un foyer nouveau dont on proposera la création.

2° De prolonger, à l'usage du personnel du théâtre, deux escaliers déjà existants, jusqu'à l'entresol et de les faire déboucher sur les mêmes voies que ci-dessus. L'administration profitera de cette occasion pour déplacer et réinstaller le compteur à gaz du théâtre actuellement établi dans des conditions défavorables.

Pour le théâtre des Nations, on se bornera à prolonger de l'entresol au rez-de-chaussée les escaliers déjà existants et d'ouvrir ainsi au public deux issues nouvelles donnant l'une sur l'avenue Victoria, l'autre sur le quai de Gesvres.

Quant à la sortie des artistes, elle est facilement assurée par les deux escaliers qui sont déjà à leur disposition.

Enfin, en ce qui concerne le théâtre de la Gaîté, l'administration propose purement et simplement de pourvoir d'une révolution

descendant au sol du passage de dégagement l'escalier principal de gauche qui s'arrête actuellement au rez-de-chaussée de la salle.

Ces travaux entraîneront une dépense totale de 509,822 fr. 50 c.

M. le préfet de la Seine a en outre été mis en demeure par son collègue, M. le préfet de police, d'avoir à exécuter le plus promptement possible les travaux préventifs prescrits par l'ordonnance préfectorale du 16 mai dernier.

La dépense de ce chef est évaluée : pour le théâtre du Châtelet, à 121,391 fr. 20 cent.; pour le théâtre des Nations, à 82,884 fr. 90 cent.; pour le théâtre de la Gaîté, à 89,419 francs 53 c.; soit en tout une somme d'environ 300,000 fr.

Les travaux prescrits par la préfecture de police devront être achevés à bref délai, dans huit jours pour ceux d'entre eux dont l'exécution sera facile, dans un mois au plus tard pour ceux qui nécessiteront un plus long délai.

ALGÉRIE.

Alger, 21 décembre.

Le temps est redevenu beau. L'écoulement des eaux commence.

La brèche du barrage de l'Habra a cent mètres de longueur et vingt-cinq de profondeur ; la base a été emportée. La superficie de la plaine de l'Habra, recouverte par les eaux, est évaluée à cent mille hectares. La hauteur des eaux sur le déversoir, au moment de la rupture, était de 3 mètres 50, et le débit de la rivière, de cinq mille mètres cubes par seconde.

Un village arabe, situé au-dessous du barrage, ayant une population de trois cents âmes, a été emporté comme un fétu.

Deux douars de la tribu des Ouled-Saïd ont eu le même sort.

Le torrent roulait pêle-mêle hommes, bétail, gourbis.

Un certain nombre de personnes, parmi la population européenne, se sauvaient en grimpaient sur les toits de leurs maisons, les autres sur des arbres.

Mais il est probable, pour tous, que les secours ne sont pas arrivés en temps opportun. Beaucoup ont été surpris pendant leur sommeil.

Les journaux commencent à organiser des souscriptions.

TUNISIE.

Ras-el-Ouad-Gabès, 9 décembre.

(Par express jusqu'à Tunis.)

Le général Logerot, accompagné du général Sabatier, a quitté Gabès le 4^r décembre, à la tête d'une colonne mobile, composée de six bataillons, deux escadrons et une batterie. Le colonel Allegro éclaire la colonne.

Le 2 décembre au matin, la colonne est arrivée à l'oasis d'El-Hammia, à 25 kilomètres de Gabès. Les habitants des villages de cette oasis avaient fait leur soumission dès la veille.

hâta de faire des préparatifs utiles. Quelles furent ma surprise, ma douleur, en constatant que, si vous ne me laissiez manquer de rien, vous aviez ruiné votre santé, en vous soumettant aux plus dures privations ! J'ouvris la tirelire. Maintes fois, vous me l'aviez représentée comme abondamment garnie ; maintes fois vous m'aviez dit en riant qu'elle était inépuisable ; et qu'y trouvais-je ? la preuve d'une complète détresse !... Je restai anéanti... Mais la veille de Noël commençait... La veille de Noël qui, une fois de plus, exerçait sa mystérieuse influence sur votre destinée. Minuit n'était point encore sonné, que j'avais recouvert tout ce que votre infatigable bonté me faisait espérer, et je n'éprouvais plus qu'une crainte : Pourrais-je vous disputer à la mort !

» Cher, bien cher monsieur Jean, ai-je besoin d'ajouter un seul mot ? Ne devinez-vous pas ? Mon mari était revenu !... Toutes ses espérances, enfin comblées, il revenait riche et réclamait une place près de celui qui avait sauvé sa femme et son fils...

VIII

Comment la tirelire se trouva, cette fois, respectablement garnie

M. Jean se trouvait un peu dans la situation de ces prophètes qui, ayant parlé au hasard, sont les premiers à s'étonner de voir leurs prédictions accomplies.

Ras-el-Ouad-Gabès, 11 décembre
(Par express jusqu'à Tunis.)

La colonne Logerot, qui devait partir demain pour Sfax et Sousse, a reçu contre-ordre.

Les Benizid, dont le caïd Ben-Charf-Ed-din avait fait sa soumission il y a cinq jours, hésitent aujourd'hui à payer la contribution de guerre. Ils allèguent que les Français quitteront bientôt Gabès, à l'approche de l'armée du Bey.

La défection de cette puissante tribu est le résultat des intrigues d'Ali-ben-Khalifa. On pense généralement que ce long séjour de la colonne Logerot autour de Gabès eût été mieux employé à châtier le chef des dissidents, dont le centre de résistance est à Ksainoudenia. Ce point eût été facilement atteint en quatre jours.

Le temps s'est remis au beau. Les troupes sont bien pourvues de vivres, grâce à l'activité que les officiers d'administration ont déployée ici depuis l'arrivée de la colonne de Gabès.

250 malades ont été évacués sur la France. Ce chiffre anormal s'explique par les fatigues de la route et le mauvais temps.

Le général Logerot, le général Sabatier et le colonel Allegro partent demain, à la tête de la colonne composée de 6 bataillons, 2 escadrons et une batterie. Ils se dirigent sur Tasim-Jono, territoire des Benizid. Cette excursion durera huit jours.

(Agence Havas.)

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 22 décembre.

Les fonds publics sont encore plus faibles que la veille : de 84.25 le 3 0/0 tombe à 83.75 ; le 5 0/0 de 114.50 revient à 113.97.

La rentrée d'or à la Banque de France s'élève à 4,315,000 fr., les bénéfices à 820,000,000 fr.

Tendances meilleures sur le Crédit Foncier qui clôture à 1,785.

Le Crédit Lyonnais monte toujours à 920. L'action de la Société Française Financière est très-recherchée au cours de 1,020, cours d'attente qui sera dépassé dans de grandes proportions.

Sur la Banque Transatlantique, il y a un bon courant d'affaires à 560, un acompte de 20 fr. est mis en paiement.

La Société Nouvelle cote 830 et 850. La Banque Romaine se maintient à un bon niveau.

Les obligations de l'Hypothèque Foncière sont toujours très-demandées, l'épargne apprécie hautement ces titres.

Les titres de la Société des Villes d'Eaux sont demandées à 200 fr.

Le marché est très-actif sur la Banque Nationale du Mexique à 710.

Les valeurs industrielles sont très-fermes. Le Malétra est à 495 et 500 ; la hausse est un fait considérable qui fait bien augurer de la prospérité de cette affaire.

La Société Générale de Fournitures Militaires se traite à 525.

Le Rio-Tinto est à 770 : signaler ce cours, c'est dire combien cette valeur est recherchée.

Les recettes de la Laiterie sont encore en progrès ; dernier cours : 625.

La Grande Compagnie d'Assurances est ferme à 700.

Demandes suivies à 900 sur le Phénix Espagnol. Les actions d'Alais au Rhône négocient au pair avec un bon courant d'achats, mais le moment est proche où cette valeur va se niveler avec les titres similaires.

Souscriptions suivies sur les Chemins de Fer sur Routes.

Mais il n'eut pas le temps de longuement réfléchir. Soulevant les rideaux, M^{me} Bertier venait de découvrir un homme qui, chancelant, s'agenouillait devant le lit.

Dilaté par la surprise, le regard du vieillard se fixait sur l'inconnu.

— Non, disait-il en frémissant, cela n'est pas, cela ne peut être ! Vais-je perdre la raison !

— C'est moi ! mon père, répondit une voix pénétrante. C'est moi, Julien. Me repousserez-vous ? J'ai été ingrat, mais combien votre bonté vous a vengé de ma folie, de mon ingratitude.

» Sans le souvenir que vous me gardiez malgré mes fautes, à quoi eût servi la fortune conquise ? Ma femme, mon enfant, je ne les aurais pas revus !... Accablez-moi de reproches ; mais ne refusez pas de m'ouvrir vos bras... Mon père, je vous le jure, toujours je vous ai aimé !...

Déjà les bras du vieillard s'enlaçaient autour du cou de son fils, et, dans une étreinte passionnée, confondaient ces deux cœurs si longtemps séparés.

— Père, disait quelques heures plus tard le jeune homme à M. Jean, je conservais un ardent désir de vous revoir ; mais, n'ayant pas suivi la carrière que vous m'aviez choisie, je voulais, avant de me représenter devant vous, triompher des obstacles mis à mon orgueil. J'avais changé de nom ; je serai vainqueur ou je resterai oublié ! Sans le savoir, vous avez secondé mes plans. En

Chronique Locale et de l'Ouest.

L'ALLEMAGNE PROTESTANTE ET LES SŒURS DE CHARITÉ.

Le ministre des cultes prussien a donné l'ordre de faire imprimer et distribuer, à tous les médecins cantonaux de la monarchie, le rapport général sur l'hygiène publique, dressé par le docteur Hoogeweg, pour l'année 1880.

Voici un extrait du rapport de ce médecin prussien et protestant. Il dit ce que l'on pense en Prusse du service des religieuses dans les hôpitaux :

« L'assistance aux pauvres a des auxiliaires dont on ne saurait assez apprécier les précieuses qualités : nous voulons parler des Sœurs de charité. Ainsi, dans la province de Westphalie, du plus grand au plus petit hospice ou hôpital, tous sont desservis par des Sœurs. Grâce à leur grand nombre, on n'a jamais eu à regretter ni lacunes ni absences. Elles se dévouent, en outre, à soigner les malades à domicile, et se rendent surtout très-précieuses en cas d'épidémie.

» Ces femmes sont, sans contredit, les meilleures garde-malades que l'on puisse trouver. La mission qu'elles accomplissent est pour elle non-seulement une affaire de cœur, mais encore une question religieuse, et c'est partout et toujours qu'elles accomplissent leur noble mission. »

Nous ajouterons, dit l'Univers, que les mêmes hommages ont été rendus aux Sœurs, par un médecin israélite allemand, dans un livre traitant de maladies épidémiques.

Que dire de la France, nation catholique, dont le gouvernement fait la guerre aux religieuses et les chasse autant qu'il le peut des hôpitaux ? Nous en sommes venus à ce point de ne plus permettre même qu'on cite leurs traits de dévouement et d'héroïsme. Le fait suivant, raconté par le Paris-Journal, en est la preuve :

« Un libraire parisien bien connu avait édité un livre consacré au récit des actes de dévouement. » Désireux de faire figurer cet ouvrage sur la liste des volumes destinés aux distributions de prix, le libraire le soumit à l'examen de la commission municipale spécialement chargée de statuer sur l'admission des livres.

» Quelle fut la réponse de la commission ?

« — Votre volume, dit le rapporteur au libraire, est excellent ; mais nous ne l'adoptons que si vous faites disparaître le chapitre où l'auteur retrace les traits héroïques des Sœurs de charité.

» Le libraire s'est incliné. Le chapitre a été supprimé. »

O liberté !

EGLISE SAINT-PIERRE.

Dimanche, jour de Noël, M. Halbert fera chanter une messe en musique de

a rendu à une mère abandonnée la santé, le courage ; car il a empêché un pauvre enfant de tomber dans le gouffre où tant de malheureux disparaissent. Mais au prix de quels sacrifices avez-vous obtenu ces deux miracles ? En vous dévouant pour mon fils et pour moi... Oh ! monsieur Jean, je vous en conjure, ne dissimulez plus, n'essayez plus de me dérober l'étendue de mes devoirs envers vous. J'ignore une seule chose, mais vous ne pouvez refuser de me l'apprendre. Quel sentiment vous guidait quand, avec une si entière générosité, une si constante affection, votre main s'est tendue vers moi ? Vous ne répondez pas ? Je parlerai pour vous.

» La vue de mon enfant réveillait dans votre cœur le souvenir des jours passés auprès du berceau d'un fils aimé, presque trop aimé, et dont l'ingratitude vous avait torturé... Laissez-moi parler. Sauvé par vous, j'ai, à mon tour, le droit de vous consoler, de vous rendre le bonheur.

— Le bonheur ! murmura amèrement le vieillard.

— Bientôt vous serez convaincu de mon pouvoir... Reportez votre pensée à la dernière veille de Noël. Vous cherchiez à m'abuser par un généreux prétexte, mais votre visage altéré me frappa de crainte. Je voulais venir vous offrir mes soins : la fièvre commençait déjà son œuvre. M^{me} Véronique se chargea d'amener le médecin et je me

quittant notre ville natale, vous rompiez avec nos parents et ne vous faisiez plus connaître que sous votre simple prénom de Jean. Aussi ma femme et-elle pu vivre près de vous, recevoir vos bienfaits, sans deviner quels liens plus doux encore que ceux de la reconnaissance l'attachaient à vous. Soyons, désormais, tout à l'espérance. Des jours nombreux, pleins de calme et de joie, nous dédommageront des douleurs souffertes. J'ai vaincu, comme je me l'étais promis. On a cherché à me dévouer du fruit de mon travail acharné, on a cru laisser ma constance. Je suis resté indomptable et, enfin, la fortune m'a souri.

» Mon père, je n'ai rien oublié. Le présent, pieusement conservé, de François, la tirelire qui devait, enfant, vous préserver d'une épreuve de misère qui, ensuite, par un souvenir attendu, a reçu celles de vos épargnes destinées aux plus nobles sacrifices : ce bloc informe, objet de raillerie pour un indifférent, je le salue avec respect. Laissez-moi le confier un instant à mon fils, puis cherchez-y la preuve, le secret de mes espérances.

Tout en parlant, Julien avait croisé autour des flancs rebondis de la vieille tirelire les petites mains de son enfant et le lui faisait placer devant M. Jean.

L'enfant ouvrit le précieux souvenir, un fin papier s'en échappa !

M. l'abbé Barat, maître de chapelle, professeur de musique à l'École normale de la Marne.

ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS.

Dimanche dernier, l'Association artistique de Paris donnait un grand festival en l'honneur de Berlioz. L'Association artistique angevine, imitant ce noble exemple, donnera dimanche prochain un FESTIVAL BERLIOZ. *Harold en Italie* et d'importants extraits de la *Damnation de Faust* et de l'*Enfance du Christ* seront exécutés en cette circonstance. Il est consolant de voir le public avouer ses torts envers l'homme de génie qu'il a bafoué naguère. Pourquoi faut-il que Berlioz ne soit plus là pour jouir de son triomphe ?

Théâtre de Saumur. — M. Roubaud s'est décidé à donner, dès lundi prochain, sur notre scène, une seconde représentation de la *Mascotte*. Nous nous exprimons d'en informer les amateurs de la ville et des environs.

18, rue Beaurepaire.

Aujourd'hui, clôture de la distribution des billets pour jouets d'enfants.

Bibliographie.

Heureusement que toutes les femmes, passionnées pour la Grèce ne sont pas comme M^{me} Dacier. L'illustre Saumuroise — qui avait traduit Homère — invita un jour à déjeuner six académiciens. A force de fouiller les manuscrits grecs, cette femme célèbre s'imaginait avoir trouvé la recette du fameux *brouet spartiate* — peut-être bien que c'était la vraie — et, pour se faire une opinion touchant ce mets austère, elle s'était promis d'en faire l'expérience sur des immortels. Ces derniers, pris au piège, se résignèrent, et mal leur en prit. L'effet fut immédiat, ils se crurent empoisonnés du coup. Renaudot raconte que si, ce jour-là, il y eût eu séance à l'Académie, les six convives de M^{me} Dacier n'eussent pu y figurer sans une modification... aux sièges de leurs fauteuils.

Nous retrouvons ce document, qui condamne à jamais le *brouet*, dans un livre qui a paru, ces jours-ci, chez Ghio, sous le titre : *Avant de quitter la table*. Il y a de tout dans cette œuvre un peu trop raisonnable, où nous trouvons exprimé le vœu suivant :

« Je voudrais — c'est l'auteur, le gourmet qui parle — je voudrais qu'à l'instar de Boston, où les *misses* suivent un cours de cuisine, soumettent leurs productions à un jury dégustateur et reçoivent des prix et un classement proportionnés à leurs progrès gastronomiques, on fit suivre à nos jeunes filles, au moins pendant leur dernière année scolaire, un cours complet comprenant toutes les branches des connaissances indispensables à la maîtresse de maison, depuis l'économie domestique,

la comptabilité ménagère, la cuisine, les soins à donner aux malades, jusqu'à l'art d'élever et soigner les nouveau-nés, de recoudre un bouton au pantalon du mari et de raccommoder ses chaussettes. — Je voudrais que ce cours fût tenu en grande estime, que le prix à allouer à la meilleure élève fût classé au premier rang, avant tous autres, fût un véritable grand prix d'honneur. — J'exigerais aussi que la dame qui professerait ce cours spécial fût mariée et que son ménage fût un ménage modèle, dans lequel elle pourrait, comme récompense, introduire l'élève la plus méritante, afin de lui montrer, de lui faire toucher, de sa main, l'application pratique de la théorie professée. »

Très-honorable ce vœu, mais sera-t-il rempli ?

Un livre d'un très-vif intérêt, surtout d'un très-grand enseignement dans les circonstances actuelles, c'est celui que vient de publier la LIBRAIRIE V^e PALMÉ :

La Légende des Girondins

PAR EDMOND BIRÉ.

Dans un premier chapitre plein de vie et de recherches littéraires sur le sujet intitulé : *Formation de la légende*, l'auteur nous fait assister au défilé de tous ceux qui ont contribué à poser et à accréditer « la Légende des Girondins ». Voici d'abord Paganel, Bailleul, Gart, Berville, Banière, puis des personnalités véritablement retentissantes : Thiers, Lamartine, Louis Blanc, Mignet, Michelet.

A la suite des apologistes et des glorificateurs, M. Edmond Biré nomme ceux qui ont porté les premiers coups à la « Légende » : MM. de Barante, *Histoire de la Convention nationale*; Granier de Cassagnac, *Histoire des Girondins et des Massacres de Septembre*. Et il vient à son tour, dans la voie de ces premiers et glorieux guides, avec le secours de leurs trésors et celui non moins riche de son propre labeur, attaquer, annihiler la « Légende », de ces hommes néfastes et surfaits. Résolu à faire, coûte que coûte, la vérité autour d'eux, il les étudie dans leurs paroles, dans leur actes, dans leur attitude morale respectivement, et il est amené à conclure qu'« ils n'ont rien édifié, » qu'« on ne saurait même dire qu'ils aient rien détruit... » tombant comme ils avaient vécu, en *avocats* !

Tout livre a, ou du moins avait une moralité. Celui de M. Edmond Biré en contient une, éclatante, palpable, actuelle. Voici en quels termes il l'a fait lui-même jaillir : « La Révolution qui n'est pas finie, — le mot de Talleyrand, prononcé il y a plus de quarante ans, est toujours vrai, — la Révolution reprend son cours, et la France revoit, en 1871, la honte et les crimes de la Commune de 1793. Les événements donnent naissance à un groupe d'hommes que nous n'avons point à juger ici, et qui croient sage de pousser à la constitution de la République légale : hommes de tiers-parti et de transaction, qui donnent un moment la main aux Jacobins de la République nouvelle, et qui bientôt, surpris autant qu'effrayés de voir sortir du principe qu'ils ont contribué à faire prévaloir, les conséquences qui en découlent logiquement, se livrent à des velléités de résistance que couronneront invariablement de nouveaux actes de faiblesse. De tous côtés, amis et ennemis leur crient : *Vous êtes des Girondins* ! On le croit autour d'eux, ils le croient eux-mêmes, et voilà que les Girondins de 92 bénéficient de la confusion qui s'établit ainsi entre eux et les Girondins de 1880. Comme ces derniers sont, après tout, des hommes véritablement modérés, qui mourraient, s'il le fallait, je ne fais aucune difficulté de le reconnaître, — pour refuser du sang au peuple, il se trouve que tous ceux qui connaissent mal l'histoire de la révolution française, — et l'on m'accordera sans peine que c'est le plus grand nombre, — sont conduits à croire que les membres de la Gironde étaient des

chaque semaine, une petite pièce d'or dans « la tirelire de M. Jean ».

Chaque année, il l'ouvre le matin même du jour anniversaire de sa naissance : C'est le meilleur souvenir, car les infortunés savent que le produit de cette épargne leur appartient.

V. VATTIER.

FIN.

Théâtre de Saumur.

Direction de M. J. ROUBAUD.

LE PLUS GRAND SUCCÈS DU JOUR

LUNDI 26 décembre 1884,

2^e REPRÉSENTATION DE

LA MASCOTTE

Opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. Duru et Chivot, musique d'Edmond AUDRAN.

Les principaux rôles seront remplis par MM. Berton, Ytrac, Vernon, Dépy, M^{mes} Guérin et Bertha.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

hommes réellement modérés, qui avaient horreur de sang et la haine du crime. Il ne m'étonnerait même pas que la plupart de nos contemporains se représentassent VERGNAUD sous les traits de M. DUBAURE, qui a été, lui aussi, avocat au barreau de Bordeaux. La vérité m'oblige à dire que là se borne la ressemblance. »

En d'autres termes, le présent est une reproduction exacte du passé. Le mot : « le masque tombe, l'homme reste ! » ne fut jamais plus applicable. Les premiers Girondins précipitèrent la France dans l'abîme et y périrent eux-mêmes. Les Girondins actuels ont couru sur la même pente, entraînant après eux toute la nation. Voulez-vous bien voir l'idole se démasquer, et le gouffre s'ouvrir béant ? Lisez l'ouvrage saisissant de M. Edmond Biré.

La *Légende des Girondins* forme un beau volume in-18 Jésus de III-454 pages, titres rouge et noir. — PRIX : 3 FRANCS.

Adresser les demandes à M. VICTOR PALMÉ, 76, rue des Saints-Pères, Paris.

Faits divers.

La neige continue à tomber avec abondance sur le Gothard; l'épaisseur de la couche est de 4 m. 1/2 sur le versant méridional.

La poste aux lettres est acheminée par le tunnel; le service des voyageurs se fera, jusqu'à nouvel ordre, par le passage des Grisons.

A partir du nouvel an, tout le service se fera par le tunnel, dont la traversée durera quarante minutes.

Le passage du Simplon est également fermé par les neiges.

L'autre semaine, à l'hôtel de la rue Drouot, dans une vente d'autographes, figurait une lettre de Rachel qui, de Strasbourg, écrivait toute joyeuse qu'elle venait de recevoir 2,200 francs pour une seule représentation des *Horaces*.

Voici ce que dit, à ce propos, l'*Univers illustré* :

« Deux mille deux cents francs ! et très-probablement, à cette époque, que de cris d'étonnement dans tout le monde des théâtres ! que de bras au ciel ! Deux mille deux cents francs pour une seule représentation ! Et dans le rôle des *Horaces*, un rôle qui n'avait pas trois cents vers. Cela mettoit le vers à plus de sept francs.

Deux mille deux cents francs ! Quelle misère aujourd'hui ! M^{me} Sarah Bernhardt, en ce moment, reçoit tous les jours une dizaine de mille francs, sans parler des pierres qui lui sont lancées dans les rues d'Odessa par ces misérables ou ces brutes qui crient : « A mort la juive ! »

Quant à la Patti... les journaux publiaient la semaine dernière le traité qu'elle vient de passer pour trente concerts avec un agent américain, M. Abbey. — M^{me} Patti chante quatre morceaux dans chacun de ces concerts et reçoit *tous les soirs* trente-deux mille francs... C'est huit mille francs par morceau, deux airs et deux duos ; les duos naturellement avec M. Nicolini, qui chante également quatre morceaux et reçoit la somme infime de deux mille francs par concert... Cinq cents francs par morceau.

Les voilà donc tous les deux sur l'estrade, la Patti et Nicolini, attaquant devant une foule compacte de Philadelphiens et de Philadelphiennes le duo du premier acte de la *Traviata*, qui va, dans le court espace de sept ou huit minutes, leur rapporter huit mille cinq cents francs. Mille francs à la minute !

Ce duo contient deux cent neuf mots... Cent un pour Violetta et cent huit pour Alfredo. Cela met le mot à soixante-dix-neuf francs vingt pour la Patti et à quatre francs soixante pour Nicolini...

L'orchestre joue la ritournelle. Le duo commence. Violetta fait semblant de se regarder dans une glace... ou plutôt elle ne fait pas semblant... car pourquoi dans un concert se donner la fatigue des jeux de scène ? Elle s'écrie donc tout simplement :

— Oh ! qual pallor ! (ci trois mots : 237 francs 60).

Un mot de silence... puis elle aperçoit Alfredo, et se récrie :

— Voi qui (150 fr. 40).

Alfredo répond :

— Cessata è l'ansia, chevi turbo ? (32 fr. 30).

— Sto meglio (150 fr. 40).

Et cœtera... et cœtera... Cela deviendrait monotone à la longue, pour vous, mais pas pour la Patti et pour Nicolini sur lesquels chaque mot fait ruisseler, à doses inégales, un pluie d'or.

Voici la fin du duo, la déclaration finale :

— Dites-moi encore que vous m'aimez !

— Ah ! si je vous aime !

Alors les mots : *Amo ! Amor !* vont et viennent de la Patti à Nicolini et de Nicolini à la Patti à 79 fr. 20 et à 4 fr. 60 pièce.

Et la Patti, peut-être, tout en chantant délicieusement l'exquise mélodie de Verdi, se dit avec un petit mouvement d'orgueil :

— Combien ont-ils pu me rapporter depuis vingt ans, à eux tout seuls, ces deux mots : *Amo et Amor* ? Un million peut-être ; et à lui, le pauvre cher, pas quarante mille francs ! »

ÉTRENNES

Librairie JAVAUD

Rue Saint-Jean, SAUMUR.

De tous les cadeaux qui s'offrent au Jour de l'An, les meilleurs sans contredit sont ceux qui ont une existence durable, et qui, décorés de tout ce que le luxe peut imaginer de plus élégant et de plus coquet pour flatter l'œil, offrent à l'esprit et à l'imagination un aliment propre à les distraire ou à les occuper sérieusement. On voit que nous voulons parler des Livres ; car, depuis quelques années, les Maisons Didot, Hachette, Plon, Hetzel, Quantin et beaucoup d'autres, ont produit des merveilles très-appreciées des amateurs.

Il faut convenir aussi que, dans les multiples Expositions qui ont eu lieu dans ces dernières années, le public s'est vivement passionné pour les objets d'art, et aujourd'hui les salons sont de véritables petits musées. Les tableaux, les gravures et aquarelles françaises et anglaises, les bronzes, les terres cuites, les faïences d'art si appréciées, les cristaux, l'ébénisterie de luxe, la maroquinerie, la tabletterie, rentrent en première ligne dans ces productions de l'art.

M. JAVAUD, qui connaît le bon goût de sa nombreuse clientèle, a réuni dans ses galeries beaucoup de ces riches nouveautés ; ses comptoirs, ses étagères sont chargés d'objets les plus nouveaux et les plus variés ; nulle part en notre ville on ne peut être mieux assorti. Aussi nous ne saurions trop engager nos lecteurs à visiter ses magasins, qui ont une renommée justement méritée dans toute notre contrée.

On nous informe qu'il a été délivré à la Banque de Prêts à l'Industrie une assignation en nullité de la délibération de l'assemblée générale du 14 courant, qui a voté l'appel des dix millions restant à verser sur le capital de cette Société.

CAISSE DE REPORTS

DE LA SOCIÉTÉ NOUVELLE.

Société anonyme. — Capital : 20 millions.
52, rue de Châteaudun, Paris.

Les Reports sont des prêts sur titres, garantis : 1^o par les titres reportés ; 2^o par les Agents de change ou banquiers intermédiaires. Les reports faits pour compte de ses clients par la Société Nouvelle sont en outre garantis par cette dernière, qui conserve dans ses caisses les titres reportés pendant toute la durée du report, et est responsable des fonds placés par elle en reports.

Toute somme, depuis celle de 100 fr., peut être déposée à la Caisse de Reports de la Société Nouvelle.

Les fonds déposés sont employés en reports à la liquidation qui suit la date du dépôt.

Intérêt net bonifié aux déposants :

Pour le mois de décembre..... 8.30 0/0 l'an.
— 2^e quinz. — 9.80 —

Envoi franco, sur demande, de la Notice sur les Opérations de Reports.

A VENDRE

Une bonne Machine fixe

HORIZONTALE

Force nominale 4 chevaux, avec chaudière à deux bouilleurs de force bien supérieure à la machine, réservoir avec réchauffeur, tuyauterie, un giffard et accessoires.

S'adresser, pour voir et acheter le tout, maison MAZOYER, BALME et C^{ie}, 14, quai de Limoges, ou à M. HUBERT, constructeur-mécanicien, à la Croix-Verte, Saumur.

Le succès du **Monde Inconnu**, *Journal des Nouveaux Voyages*, augmente de jour en jour. Peu de numéros de cet intéressant recueil ont été aussi intéressants que celui qui paraît aujourd'hui chez tous les libraires, dans tous les kiosques et dans toutes les gares.

Vous lirez avec un vif plaisir une curieuse et très-nouveauté sur la vie et les mœurs vraiment extraordinaires des Juifs dans le Caucase, traduit du russe spécialement pour le **Monde Inconnu**. Et bien d'autres relations de voyages, dans le même numéro, vous charmeront, vous passionneront, vous instruiront.

Le **Monde Inconnu**, qui prépare une grande surprise à ses lecteurs, — est déjà le plus complet, le plus varié, le plus *véridique* et le *moins cher* de tous les journaux de voyages.

Un numéro: 10 centimes.

SIX MOIS: 3 FR. 50. — UN AN: 6 FR.

Administration, 18, rue d'Enghien, Paris.

L'EAU DE L'ÉCHELLE *hémostatique* est ordonnée contre les *crachements de sang*, les *hémorrhagies utérines et intestinales*, les *pertes*, la *dysenterie*, etc. L'EAU DE L'ÉCHELLE vivifie le sang et tonifie les organes. — Dépôt dans les pharmacies.

PAPIER WLINSI, remède souverain pour la guérison des rhumes, irritations de poitrine, maux de gorge, douleurs, rhumatismes, etc. — 1 fr. 50 la boîte.

Exiger le nom WLINSI.

LE VIN DE G. SÉGUIN, fortifiant et fébrifuge, est d'un puissant secours pour exciter les fonctions digestives, et à bréger les convalescences. Il est très-utile pour combattre les *fièvres*, la *chlorose*, l'*anémie*, le *manque d'appétit*, l'*appauvrissement du sang*, etc. — Il convient à tous les tempéraments affaiblis par l'âge ou la maladie.

Pharmacie G. SÉGUIN, 378, rue Saint-Honoré, Paris.



PLUS D'ASTHME
SUFFOCATION
et TOUX
Indication *gratis* franco.
Ecrire à M. le C^{te} CLERY à Marseille.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »
LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS
ADULTES ET ENFANTS,
rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite:

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatul, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie,

chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte: « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, déprimés, d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N° 63,476: M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Cure N° 98,714: Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine

Revalescière. LÉON PUYOLET, instituteur à Eynac (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 23 fr.; 8 kil., 43 fr. COLATÈRE, en boîtes, aux mêmes prix. Rend l'appétit, bonne digestion et sommeil tranquille. Elle chassant aux personnes les plus agitées. — Biscuits ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIÈRE en boîtes de 74, 16, et 36 fr. — Envoi contre bon de Saumur, Common, 23, rue Saint-Jean. — Dépôt à Besson, successeur de TEXIER, J. Russon, épiciers, pharmacien et épiciers. — Du Barry et C^{ie} (limitée), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. — matin.	8 25 —	10 h. 31 matin.	8 25 —	8 h. 45 matin.	11 h. 12 matin.
11 15 —	1 17 soir.	7 39 soir.	4 55 —		
4 55 —	7 50 —	11 48 —		9 10 soir.	

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A MONTREUIL		ARRIVÉES A SAUMUR	
5 h. 50 matin.	8 35 —	9 h. 13 matin.	5 17 soir.	9 h. 53 matin.	6 30 soir.
12 15 soir.	6 45 —	3 50 —	10 47 —	4 28 —	11 20 —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODDET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 22 DÉCEMBRE 1881.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse.	Baisse.		Dernier cours.	Hausse.	Baisse.		Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	
3 %	83 90	»	10	Comptoir d'escompte	1045	»	»	C. gén. Transatlantique	600	5	»
3 % amortissable	85 15	»	15	Crédit de France	875	»	15	Canal de Suez	3440	200	»
3 % amortissable nouveau	84 50	»	20	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1760	»	10	Société autrichienne	711	25	50
4 1/2 %	112	»	50	Obligations foncières 1877	345	»	3	OBLIGATIONS.			
5 %	113 75	»	10	Obligations communales 1879	435	»	1	Est	375	»	»
Obligations du Trésor	510	»	5	Obligat. foncières 1879 3 %	436	»	1	Midi	387	»	»
Obligations du Trésor nouvelles	500	»	»	Soc. de Crédit ind. et comm.	735	»	»	Nord	395	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	135	»	2 50	Crédit mobilier	733	»	5	Orléans	387 50	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	103	»	50	Est	775	»	1	Ouest	387	»	»
— 1865, 4 %	516 50	3	»	Paris-Lyon-Méditerranée	1735	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	386 75	»	»
— 1869, 3 %	400	»	»	Midi	1330	»	10	Paris (Grande-Ceinture)	383	»	»
— 1871, 3 %	398	»	3	Nord	2170	»	»	Paris-Bourbonnais	383	»	»
— 1875, 4 %	508	»	1	Orléans	1320	»	15	Canal de Suez	551 25	»	»
— 1876, 4 %	506	»	1	Ouest	895	»	»				
Banque de France	5950	»	50	Compagnie parisienne du Gaz	1577 50	7 50	»				

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin.	express-poste.
6 — 45 —	(s'arrête à Angers).
8 — 56 —	omnibus-mixte.
1 — 25 —	soir.
3 — 32 —	express.
7 — 15 —	omnibus.
10 — 37 —	(s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin.	direct-mixte.
8 — 21 —	omnibus.
9 — 43 —	express.
12 — 40 —	soir.
4 — 44 —	omnibus-mixte.
10 — 28 —	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Etude de M^e GAUTIER, ouatare à Saumur.

A VENDRE

DE GRÉ A GRÉ,

UNE JOLIE PROPRIÉTÉ

Située à Dampierre, près Saumur, comprenant:

1^o MAISON DE MAÎTRE, jardin, terrasse, servitudes et cellier, caves avec pressoir;

2^o Pré et quartier en face de la maison, contenant 19 ares 89 centiares;

3^o Et neuf morceaux de vigne rouge, situés dans les meilleurs crus de Dampierre, contenant ensemble 1 hectare 64 ares 14 centiares.

S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire. (742)

A LOUER

DEUX JOLIES MAISONS

Avec servitudes et jardins.

Au Pont-Foucharde.

Ces maisons sont propres au commerce.

S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire. (40)

MATÉRIEL D'ENTREPRENEUR

VENTE PUBLIQUE

APRÈS FAILLITE,

Par le ministère de M^e MACÉ, huissier à Angers,

A la Pyramide et au Buisson, commune de Trélazé,

Le dimanche 1^{er} janvier 1882, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu.

Six chevaux, onze tombereaux, une charrette, une carriole, brouettes, civières, traînes, barres de fer et outils divers pour terrassiers;

Environ vingt charrettes de foin, cinquante hectolitres d'avoine; Harnais de carrioles et de charrettes;

Armoire, buffet, lit et literie, effets à l'usage d'homme, linge, mobiliers divers.

Au comptant, plus 5 pour 0/0.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue Saint-Lazare, n° 7.

S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire.

1 FRANC PAR AN

150,000 Abonnés

Le Moniteur

DES

Valeurs à Lots

52 NUMÉROS

(Paraît tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis)

LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes Valeurs françaises et étrangères.

LE PLUS COMPLET DE TOUS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)

Il donne: Une Revue générale de toutes les Valeurs — La Cote officielle de la Bourse — Des Arbitrages avantageux — Le Prix des Coupons — Des Documents inédits

PROPRIÉTÉ DU CRÉDIT DE FRANCE. — Capital 75,000,000 de fr.

On s'abonne dans toutes les Succursales des Départements, dans tous les Bureaux de Poste et à Paris, 17, rue de Londres.

UN FRANC PAR AN

AVIS

LES MAGASINS DE LA GLANEBUSE

51 et 53, rue Saint-Jean,

SAUMUR,

Demandent deux apprentis pour les modes.

Conditions avantageuses. (543)

La MAISON DUTEIL demande un employé pour la mercerie.

THÉS NOIRS EXTRA

Nous recommandons aux vrais amateurs de bon thé, le mélange de **Thés noirs extra** de la Maison **GUEPIN-BOUTRON**, dont la qualité supérieure, composée des meilleures sortes, en fait une boisson des plus agréables et des plus recherchées. Se vend 1 fr. 50; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A Saumur, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

OUVERTURE

DE LA

BLANCHISSERIE SAUMUROISE

Provisoirement, 6, rue Montée-du-Fort, 6, à Saumur.

Blancs et apprêts ordinaires. — Repassage à neuf. Machines spéciales pour le blanchiment du linge fin et des gilets de flanelle.

Cylindre et calandre des toiles damassées. S'adresser à M. BENJAMIN MEUNIER, directeur. (548)

QUINQUINA BRAVAIS

Extrait liquide concentré de Quinquina.

Tonique, Apéritif, Reconstituant

Préparé avec des écorces choisies et titrées, très exactement dosé, concentré dans le vide, renferme la quintessence des meilleurs quinquinas. Traitement très économique. Deux cuillerées à café suffisent par jour.

Couleur: Névroses, Mnéralgies, Affections Nerveuses, Fièvres rebelles.

DÉPÔTS PRINCIPAUX à Paris, 30, Av. de l'Opéra & R. Lafayette, 13.

On trouve également le **For Bravais** et les **Eaux Minérales Naturelles de l'Anpère**, Source du **VERNET**, etc.

Dépôts à Saumur, pharmacies BRNOULT, R. FEIGNOUX, GABLIN.

Saumur, imprimerie de P. GODDET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.